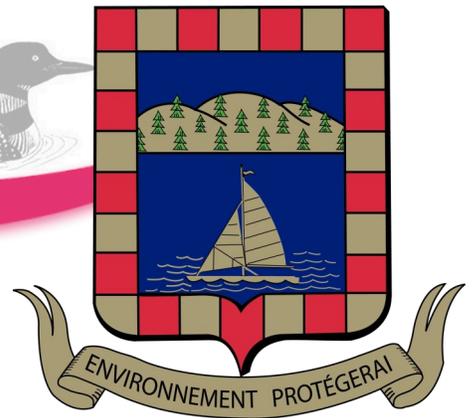
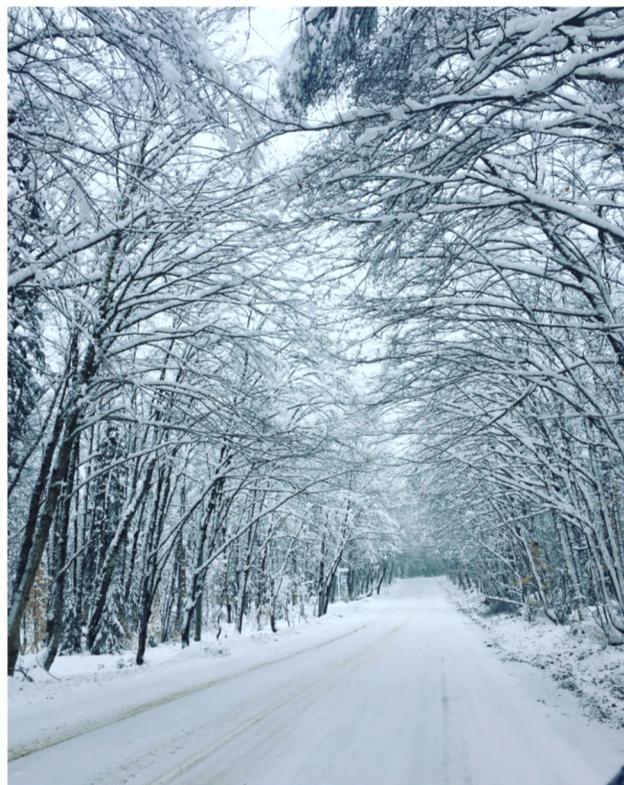


Le Tour du Lac



Bulletin municipal de
Ville de Lac-Saint-Joseph



Joyeuse
Saint-Valentin



Chers concitoyens, concitoyennes,



En ce début d'année 2017, je profite de l'occasion pour vous souhaiter la réalisation de vos projets les plus chers.

Quant aux projets de votre ville, je vais vous résumer l'avancement des dossiers et pour de plus amples renseignements, je vous réfère à la chronique de chaque conseiller responsables desdits dossiers.

Le dossier d'administration et communications vous est présenté sous la rubrique de la conseillère au siège no 1, Mme Sylviane Cloutier. Toutefois au niveau du suivi de ce dossier, j'attire votre attention sur le fait que le site web est maintenant disponible pour vous informer des actions de votre municipalité. De plus je vous informe que le dossier de la numérisation des dossiers de la municipalité, particulièrement en urbanisme va bon train et devrait se terminer au cours de l'été prochain.

Lors d'une rencontre récente avec le Maire de la Ville de Ste-Catherine, M. Pierre Dolbec, il me fait plaisir de vous informer que la construction de la caserne satellite de pompiers doit débuter en début d'été; actuellement les ingénieurs sont à finaliser les plans de mécanique pour l'appel d'offres qui devrait paraître sous peu. Le règlement d'emprunt concernant ce projet a été déposé au ministère des Affaires municipales par la Ville de Ste-Catherine laquelle gèrera la construction et le coût du projet sera réparti en quatre quotes-parts au prorata des populations.

Le dossier des infrastructures progresse normalement. Nous avons reçu en date du 2 février 2017, ce que nous considérons comme étant le plan final de l'architecte, lequel sera étudié incessamment par le comité sur les infrastructures pour adoption et avancer au stade suivant, soit obtenir les plans d'ingénieurs dans les meilleurs délais de sorte que nous puissions aller en appel d'offres public le ou vers le 1^{er} avril 2017. Notre demande pour la subvention fédérale d'un montant de 500 000 \$ devrait aboutir pour en connaître le résultat d'ici quinze jours. Je vous réfère aux commentaires du président du comité des infrastructures, M. Clément Gignac, qui est aussi responsable des finances pour de plus amples renseignements. Un rapport d'une étude menée par la firme Stratégia, spécialisée en évaluations, démontre que le projet est réalisable suivant le coût global qui vous a été présenté lors de la dernière réunion publique.

Le budget 2017 a été adopté lors de la dernière assemblée du Conseil municipal de décembre 2016 et les budgets ont été respectés afin que tous les citoyens bénéficient d'aucune augmentation du taux de taxation et ce incluant la réalisation de projets décrits sous cette rubrique.

En ce qui a trait aux informations concernant l'opération du Club Nautique St-Louis, pour l'année en cours, aucun coût additionnel n'a été prévu et je vous réfère à la chronique de Mme Diane Guérard, conseillère du district no 3 pour toutes les informations particulières.

Le Comité sur l'environnement présidé par le conseiller M. Claude Lessard au siège no 4, a déposé à la municipalité un plan triennal des actions à prendre pour préserver l'environnement et l'eau du Lac-Saint-Joseph. Ce document devrait déjà pouvoir être consulté sur le site web de la municipalité.

Le Comité d'urbanisme sous la présidence du conseiller M. Claude Tessier, se réunit régulièrement pour étudier les cas de demandes de dérogations mineures et de modifications à la réglementation. Aussi dans cette optique, je vais demander à ce Comité d'urbanisme de réviser le règlement concernant l'éclairage en bordure du chemin Thomas-Maher sur la propriété de nos résidents afin d'éviter que les usagers du chemin Thomas-Maher soient incommodés par un éclairage non conforme puisque notre réglementation prévoit actuellement que l'éclairage des numéros civiques doit être fait avec un abat-jour dirigeant la lumière vers le sol. J'invite tous les citoyens à se manifester et à transmettre la recommandation au Comité d'urbanisme sur toute la question de l'éclairage.

Le conseiller au siège no 2 et pro-maire, M. Jacques Tessier, vous informe dans sa chronique sur les bacs semi-enfouis installés aux deux entrées de la ville, leur usage et les difficultés temporaires que la ville a eues avec la cueillette particulièrement des matières recyclables. Aussi je me permets un bref commentaire et demande votre collaboration et votre opinion sur l'usage de ces bacs lesquels vous pourrez transmettre par courriel ou autrement à l'inspectrice municipale. L'installation de ces bacs semi-enfouis a été faite principalement pour l'usage des citoyens dont la présence est sur fins de semaine, afin d'éviter que leurs bacs de recyclage, de déchets et de composts demeurent dans l'emprise du chemin Thomas-Maher et parfois dans la rue à longueur de semaine. La cueillette des ordures, des matières recyclables et du compost se fait le mercredi, aux quinze jours. Aussi j'apprécierais que tous et chacun portent attention aux commentaires et recommandations de M. Jacques Tessier pour que les deux entrées de la ville demeurent accueillantes. Nous croyons qu'il s'agit là d'un sujet de fierté pour nous tous.

Soyez assurés que nous vous informerons au fur et à mesure qu'il y aura progression dans les dossiers sur les infrastructures et je vous invite fortement à consulter le site web de la municipalité pour être à l'affût de tous les projets.

Je remercie tous les citoyens pour votre collaboration et demeure à votre écoute.

Michel Croteau, Maire

CONSTRUCTIONS BEAUBOIS
Licence RBQ : 1695-6450-38

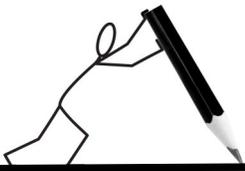
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

*Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!*

✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

NOBILIS LAUREAT 2015

constructionsbeaubois.com 418 871-8884



Résumé des résolutions

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours du mois de décembre dernier:

Résolution 124-2016

Résolution accordant au conseiller, M. Claude Tessier, un délai de grâce de 30 jours pour être présent à la prochaine réunion du Conseil qui aura lieu le 16 janvier 2017 et décrétant que n'entraîne pas la fin du mandat du membre son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens de la municipalité.

Résolution 125-2016

Résolution adoptant le Règlement no 2016-247 pourvoyant à l'adoption du budget de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2017, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes et la date des quatre paiements.

Résolution 126-2016

Résolution adoptant le Règlement no 2016-248 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2017.

Virian Viriers, directrice générale



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch.Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'**AÉROBIE** et de **DANSES LATINES**, le tout sur de la **MUSIQUE DU MONDE**.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'**EXERCICES DE MUSCULATION** pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!





Conseillère
District #1

Mot de Sylviane Cloutier

Chers citoyens,

En ce début d'année 2017, je vous réitère mon implication à titre de responsable des communications et des ressources humaines pour vous tenir informés le plus possible sur les activités, les projets et changements apportés en cours d'année.

Pour ce faire, je vous rappelle que nous avons besoin de votre collaboration pour nous transmettre votre adresse courriel qui nous permettra de vous rejoindre plus rapidement en cas d'urgence. Nous avons déjà plus de 150 adresses courriels, ce qui nous permet de vous communiquer une panne ou une fermeture de route ou encore un détour à prévoir en cas de travaux routiers.

Je vous invite également à visiter notre site web au www.villelacstjoseph.com

De plus, certains citoyens pensent que le journal **Le Tour du Lac** devrait vous être expédié par courriel plutôt que par la poste par souci d'économie et/ou pour la protection de l'environnement.

Si vous êtes de cet avis et que vous ne désirez plus recevoir le journal par la poste, vous voudrez bien nous transmettre une demande écrite, soit par la poste, soit par courriel et nous vous le transmettrons par courriel pour les prochaines éditions.

Comme je vous le mentionnais également l'an dernier, vous pouvez également placer une petite annonce (c'est gratuit), ou transmettre une lettre ouverte pour faire connaître votre point de vue sur une décision du conseil ou tout autre sujet, et ce en tout temps en transmettant le tout à Mme Viviers au bureau municipal. Merci de nous les faire parvenir à: info@villelacstjoseph.com

Je vous remercie de votre collaboration.

Sylviane Cloutier, conseillère, responsable des communications.



ENTRETIEN J.P. BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!





L'Équipe de moniteurs en voie de se compléter

Bonjour chers citoyens(nes)

Les membres du conseil d'administration du Club Nautique sont à l'œuvre afin de bien préparer l'été 2017. La priorité à ce moment-ci est de compléter l'équipe de moniteurs.

En ce sens, nous sommes heureux de vous annoncer que Mme Marie-Michèle Aubé sera notre nouvelle coordonnatrice. Diplômée en enseignement, elle connaît bien notre milieu étant une ancienne monitrice au Club.

Frédéric Lachance, notre moniteur chef revient dans son poste pour une deuxième année ainsi que Thomas Rochefort comme responsable du ski/wake. C'est donc sous le signe de la continuité et de l'expérience que sera dirigé le Club.

Nous en profitons pour remercier Monsieur Olivier Dorion-Racine pour les deux années passées avec nous en tant que coordonnateur et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses futurs projets.

Bien que plusieurs moniteurs reviennent cet été, il y a quelques postes de disponible. Si un de vos jeunes est intéressé, il peut communiquer avec Frédéric Lachance par le site internet suivant :

clubnautiquelouis@gmail.com

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute suggestion ou commentaire.



Diane Guérard, Conseillère district no 3
d.guerard@hotmail.com



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
S.E.N.C.R.L.

André Lemay
Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3
Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



Dre Isabelle Baillargeon
ORTHODONTISTE

www.drebaillargeon.com

www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télé. : 418-628-0424





Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Le Comité consultatif en environnement s'appellera désormais le *Comité en environnement* lui conférant ainsi plus d'autonomie.

Le 19 décembre dernier, un Plan d'action triennal en environnement a été déposé aux membres du Conseil municipal. Celui-ci comportait un ensemble de recommandations concernant la lutte à l'érosion et l'imperméabilisation des sols, le suivi de l'état de santé du lac ainsi qu'un programme de sensibilisation à une navigation responsable et durable.

Le Conseil municipal a accueilli favorablement la majorité des recommandations et nous comptons élaborer un échéancier de réalisation et en faire un suivi périodique.

D'autre part, nous désirons introduire sur le site internet de la ville une section en environnement où vous pourrez consulter:

- Les compte-rendu du Comité en environnement;
- La réglementation;
- Les rapports d'études;
- L'évolution de l'état de santé du lac;
- Les mises en garde contre les plantes envahissantes, etc.

Les membres du Comité en environnement s'investissent à prévenir le vieillissement prématuré du lac et s'identifient comme étant la Vigie du lac.

Je vous invite donc à collaborer avec nous afin de conserver la qualité de l'eau du lac et à nous transmettre vos commentaires et/ou suggestions via le site web. De plus, si vous aviez de la documentation ou un éditorial à partager par le biais de notre journal, vous voudrez bien nous transmettre le tout à Mme Viviers au bureau de la ville, qui verra à publier le tout.

Au plaisir de vous lire!

Claude Lessard, Conseiller, responsable de l'environnement.



Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383

RE/MAX 1^{er} CHOIX (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite



Éric Caire Député de La Peltrie

5121, boulevard Chauveau Ouest
bureau 201
Québec (Québec) G2E 5A6
418 877-5260

ecaire-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca

MON NOUVEAU SITE WEB

Avant toute chose, je prends quelques instants pour réitérer à l'ensemble des citoyens de La Peltrie mes plus sincères vœux de sérénité, de santé et de prospérité pour 2017 alors que nous célébrons le 150^e anniversaire du Canada. Que cette nouvelle année soit pour chacun d'entre vous l'occasion d'entreprendre de nouveaux projets et de nouer de nouvelles amitiés et associations fructueuses.

À cette fin, je me suis dit que le moment était propice pour mettre à jour mon site web dont vous pourrez constater la nouvelle mouture en vous rendant au www.ericcaire.qc.ca. La circonscription de La Peltrie que je représente depuis une décennie s'est grandement modifiée depuis mon élection en 2007, tant sur le plan territorial que démographique, mais cela n'a en rien altéré le dynamisme de ses entreprises, de ses organismes et des citoyens qui y vivent.

Plus convivial et adapté aux téléphones intelligents, le nouveau site web a été conçu pour faciliter la diffusion d'informations sur les activités et les événements dans la circonscription. Ainsi, nous souhaitons animer la section *Actualités* avec diverses nouvelles qui mettent en valeur tant les projets des organismes et les performances de nos athlètes que les réalisations de nos artisans et les succès de nos entrepreneurs.

Je vous invite à parcourir les différentes sections du site et à nous communiquer vos impressions et vos suggestions quant aux contenus qui vous sont présentés. Mon équipe et moi prendrons soigneusement note de vos commentaires et propositions afin que sa facture soit un fidèle reflet de la circonscription de La Peltrie.

Éric Caire



Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** ▪ Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1
418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beudetfontaine.com

bf Beudet Fontaine CPA s.a.
Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA

AVEC VOTRE CAISSE, C'EST SIMPLE D'ÉPARGNER !



**DU 14 DÉCEMBRE 2016 AU 1^{er} MARS 2017,
COUREZ LA CHANCE DE REMPORTEZ
JUSQU'À 1 000\$* EN REER OU CELI.**

Communiquez dès maintenant avec votre conseiller.
Parlez-nous de vos projets et laissez-nous vous
aider à les réaliser en toute simplicité!



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2017

418 337-2218 ou 1 877 250-2218

* Ce concours est ouvert exclusivement aux membres de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, ayant atteint l'âge de la majorité au Québec en date du 1^{er} décembre. Le participant admissible obtient sa participation en ayant cotisé un montant minimum de 1 000\$ au Régime enregistré d'épargne retraite (REER) ou au Compte d'épargne libre d'impôt Desjardins, en ayant cotisé par l'adhésion à l'Épargne-projets périodiques dans un REER ou un CELI avec objectif annuel minimum de 1 000\$ ou en ayant augmenté d'au minimum 500 \$ l'objectif annuel d'un plan de versements périodiques au REER Desjardins existant. La cotisation au REER ou CELI doit être effectuée en Caisse, dans l'un des points de services de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, auprès d'un conseiller. Dans le cas où la cotisation est réalisée par voie informatique, le client doit lui-même contacter son conseiller pour mentionner son éligibilité ainsi que son désir de participer au concours. C'est le conseiller qui authentifiera l'admissibilité du participant au concours. Un prix d'une valeur équivalant à 50% du montant de la cotisation REER ou CELI, jusqu'à concurrence de 1 000 \$. Tirage le 28 mars 2017. Les participants ont jusqu'au 1^{er} mars 2017 à 23h59 pour cotiser.



LES BACS SEMI-ENFOUIS



Chers concitoyens,

L'automne dernier, nous avons fait l'acquisition et l'installation des bacs semi-enfouis aux deux entrées de la Ville, pour lesquels nous avons reçu plusieurs messages de remerciements et d'appréciation.

Toutefois, il en était autrement durant la période des Fêtes où les bureaux administratifs ont reçu de nombreuses plaintes parce que les gens plaçaient leurs sacs et boîtes de déchets et récupération par terre parce que les bacs étaient pleins, tel que vous pouvez le voir ci-dessous.

Pendant cette période également, il y a eu de nombreuses chutes de neige, entraînant le passage des camions de déneigement et l'ensevelissement de ces sacs de déchets qui se sont parfois déchirés et étalés rendant lesdites zones très malpropres mais invitantes pour les animaux.

Nous avons dû prendre des mesures spéciales pour faire ramasser et transporter le tout au Centre d'enfouissement étant donné qu'il n'y avait pas de cueillette entre Noël et le Jour de l'An.

Vous comprendrez que c'est nouveau pour nous comme pour vous et qu'il y a aussi une éducation à faire auprès des citoyens qui ne semblent pas comprendre que les bacs n'ont pas été mis là pour remplacer leurs propres bacs. Tout le monde a encore ses bacs à la maison mais certains prennent ces sites pour des dépotoirs malgré le fait que nous ayons écrit deux articles à ce sujet dans le journal local. Ces bacs ont été installés pour éviter que des bacs résidentiels ne restent toute la semaine en bordure de la route et pour faciliter la disposition des ordures ménagères des citoyens qui ne viennent au lac que la fin de semaine. Le but n'est pas d'éliminer tous les bacs, au contraire, les résidents permanents peuvent et doivent continuer à utiliser leurs bacs.

C'est dommage qu'il y ait un tel manque de civisme mais soyez assurée que nous prenons les mesures nécessaires pour remédier à la situation.



Nous vous demandons à nouveau de ne pas jeter de grosses boîtes dans les bacs semi-enfouis sans les avoir défaites ou pliées.

Nous vous remercions de nous tenir informés puisque ce sont nos citoyens qui sont nos yeux autour du lac et qui font en sorte que notre ville soit propre et accueillante.

Jacques Tessier,
conseiller district no 2.



OFFRE VALIDE JUSQU'AU 1^{er} AVRIL 2017



RECEVEZ GRATUITEMENT..

À l'achat d'un ensemble ponton-moteur, le consommateur obtient gratuitement une housse d'amarrage ou encore, obtient un rabais équivalent à la valeur de la housse d'amarrage à l'achat d'un toit campeur complet, d'un demi-toit campeur, d'un double auvent binimi ou d'une housse de remorquage.

Détails et conditions en magasin.

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3
www.dionmoto.com

Tél. : 418 337-2776

Sans frais: 1 877 337-8666



Mot de la Directrice générale



Chers citoyens, chères citoyennes,

C'est une nouvelle année qui s'amorce, année d'élections, année de changements et de nombreux projets.

Nous avons enfin réussi à obtenir le terrain nécessaire à la construction de la Caserne satellite de pompiers dont les travaux devraient commencer au printemps 2017, ce qui signifie un service d'incendie plus efficace et plus accessible sur notre territoire ce qui entraînera de ce fait, une réduction de notre prime d'assurance-habitation. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

C'est également une année d'élections municipales qui auront lieu le 5 novembre 2017. Toutes les municipalités du Québec seront en élections et c'est votre devoir de citoyen de participer. Tous les propriétaires recevront dans les prochaines semaines un avis leur indiquant s'ils sont ou non inscrits sur la liste électorale. Je profite de la présente pour vous joindre un formulaire d'inscription. Si vous n'êtes pas certain d'être inscrit, vous n'avez qu'à le compléter, le signer et à me le retourner le plus rapidement possible, ce qui vous évitera de vous présenter au bureau de la Ville lors de la révision durant les heures de bureau.

Pour avoir la qualité d'électeur, vous devez:

- Avoir 18 ans le jour du scrutin **ET**
- Le 1er septembre 2017
 - être de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être soumis au régime de la curatelle;
 - ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse.

Et à cette même date du 1er septembre 2017, vous devez remplir une des deux conditions suivantes:

- Être domicilié dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
- Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

L'électeur non domicilié dans la municipalité mais **propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise** situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes **copropriétaires d'un immeuble ou co-occupantes d'un établissement d'entreprise** doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la municipalité, une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

Si vous répondez aux conditions énumérées ci-dessus, je vous invite à me retourner le formulaire inclus dans le journal dûment complété et signé.

Je vous remercie de votre collaboration habituelle.

Virginie Viviers, Directrice générale





BUDGET ET SUIVI DU PROJET D'UN NOUVEAU COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

En ce début d'année, je peux vous confirmer que nous avons terminé notre année financière 2016 à l'intérieur de notre budget initial de 1 450 000 \$ et ce malgré certaines dépenses imprévues.

Nous entreprenons cette nouvelle année avec enthousiasme devant les deux grands projets amorcés en 2016, soit la construction de la caserne satellite qui devrait commencer au printemps et celui du centre multifonctionnel dont je vous fais un résumé des prochaines démarches ci-dessous. Dans ce dernier cas, je tiens à vous préciser qu'aucune décision finale n'a été prise au moment d'écrire ces lignes puisqu'aucune résolution ou programme d'emprunt n'a été adopté. Ceci dit, le dossier progresse et on travaille toujours avec le scénario d'un seul projet de complexe multifonctionnel.

Suite à notre assemblée de consultation publique tenue le 8 novembre dernier et dont vous trouverez la documentation sur le site web, il a été décidé de réduire la taille du futur club nautique et ramener le projet total à l'intérieur de 1.5 million de dollars. Suite à ces trois séances d'information sur le sujet, on peut raisonnablement affirmer qu'e le Conseil municipal a fait preuve de grande transparence et qu'il se dégage un « certain » consensus (pas d'unanimité) au sein de la population pour la construction d'un seul complexe. Évidemment, il y aura toujours des avantages et inconvénients reliés à la construction d'un seul complexe multifonctionnel au lieu de la construction/rénovation de deux bâtiments.

Prochaines étapes:

Le Comité sur les infrastructures devrait obtenir les plans et devis finaux vers la mi-mars. Dès que le Conseil municipal aura accepté ceux-ci et décidera d'aller en soumission publique, ces plans devraient être disponibles pour consultation sur le site web et au bureau de la Ville. Environ 30 à 40 jours plus tard (soit vers le début mai), nous ouvrirons les soumissions et devons décider d'aller de l'avant ou non, selon les coûts exacts résultant de cet appel d'offre.



Étant donné que ce projet nécessitera un règlement d'emprunt, les gens s'opposant au projet auront la possibilité de signer un registre à l'hôtel de ville. Si plus de dix pour cent (10%) de nos citoyens signent le registre, cela déclenchera automatiquement un référendum... à moins que le conseil municipal retire son projet.

Quoi qu'il en soit, les citoyens seront tenus régulièrement informés au cours des prochains mois par le biais de notre journal *Le Tour du Lac* et lors de nos séances régulières du Conseil municipal et auront la chance de se prononcer sur ce projet au courant du mois de juin.

J'espère que ces informations répondront à vos interrogations et vous invite à consulter notre site web pour d'autres informations.

Clément Gignac, responsable des finances Conseiller du district no 6



Chers concitoyens,

Chères concitoyennes,

Une nouvelle année qui débute et déjà, on commence à faire des projets de rénovation et/ou de construction pour le printemps. Je vous rappelle qu'il est très important de vérifier auprès de notre inspectrice municipale les normes à respecter avant d'entreprendre ces travaux et de procéder également à une demande de permis ou de certificat si nécessaire, et ce, quelques semaines avant d'entreprendre ces travaux afin de permettre à l'inspectrice d'étudier votre dossier et de le soumettre au Comité consultatif d'urbanisme si une dérogation s'avérait obligatoire.

Récemment, nous avons obtenu un jugement de la Cour pour une construction illégale dans la bande riveraine. Il ne faut pas présumer qu'une condamnation à payer une amende et des frais régularise la situation et il est toujours désagréable de devoir obliger un citoyen à procéder à une démolition.

Toutefois, pour être conséquent avec la réglementation en vigueur et par souci d'équité, nous devons faire respecter lesdits règlements, ce qui entraîne des frais judiciaires considérables pour tous les citoyens et la Ville.

Je vous invite donc à être prévoyants avant d'entreprendre des travaux. Consultez notre inspectrice et prévoyez un délai de quelques semaines car malgré les efforts soutenus de cette dernière pour l'émission des permis, il y a des périodes plus achalandées pendant lesquelles elle ne peut émettre les permis dans la même semaine que celle où vous faites la demande.

Merci pour votre collaboration !



Claude Tessier

Président du Comité consultatif d'urbanisme

CJC Constructions de la Jacques-Cartier
C.B.R. inc.

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE

Tél. : 418-875-4105 Téléc. : 418 875-0909
5069, route Fossambault, C.P. 856
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 2V2
cjc@cjcinc.ca

QUALITÉ HABITATION
Novoclimat

R.B.Q. : 2856-3864-65

IGA SOURCES

Alain Gagné
Propriétaire

3375, rue de l'Hétrière Québec (Qc) G3A 0M2	4540, route Fossambault Ste-Catherine-de-la-J.-Cartier (Qc) G3N 2T6	4250, 1ère Avenue, local 95 Québec (Qc) G1H 2S5	17010, boul. Henri-Bourassa Québec (Qc) G1G 4A5
T 418.872.4113 poste 102	T 418.875.1608	T 418.627.0660	T 418.628-2511
C 418.575.2217	C 418.575.2217	C 418.575.2217	C 418.575.2217
F 418.872.8411	F 418.875.4784	F 418.627.2158	F 418.628-7123

igadessources@bellnet.ca



SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

LES PÉRIODES DE GRAND FROID : DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES À ADOPTER

Chaufferettes et radiateurs portatifs

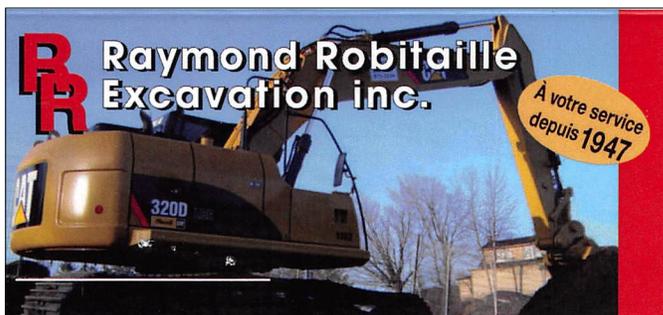
Il est très important de ne pas surcharger les circuits électriques avec des chaufferettes et radiateurs portatifs. Également, il est très important de ne pas laisser les chaufferettes en marche sans surveillance. Ils représentent un grand danger d'incendie.

Rallonge électrique

Assurez-vous de sa capacité de résister à la charge en comparant la puissance électrique indiquée sur le fil ou sur la prise femelle avec la plaque signalétique de l'appareil. Ainsi, elle ne risquera pas de surchauffer et de causer un incendie.

Dégagez vos plinthes électriques

Assurez-vous que vos plinthes sont dégagées de tout objet combustible comme des meubles et des rideaux les recouvrant jusqu'au plancher. Vous devez garder une distance d'au moins 4 à 6 pouces à l'avant ainsi qu'au-dessus de la plinthe. Pour vous assurer que ce dégagement soit respecté, vous pouvez vous procurer des protèges rideaux pour plinthe électrique. Il s'agit d'une broche que vous pouvez insérer dans votre appareil de chauffage qui tiendra vos rideaux à une distance sécuritaire.



Excavation - Terrassement - Transport
Sable - Gravier - Terre
Dénégement - Démolition
Location de machineries
Aqueduc - Égout - Routes
Chemins forestiers
Installation de systèmes septiques
Biofiltre



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL ENVIRONNEMENTAL
ESTIMATION GRATUITE BIONEST

54, Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 0J1

Fax : 418 875-1833

E-mail : robexcav@bell.net
www.optilog.com/raymondrobitaille

Saint-Raymond
418 337-3335

Sans frais : 1 877 507-2234

Tél. : 418 875-2234

RECQ : 2171-2062-69

Rappel important thermostat : Risque d'incendie

Le présent rappel vise des thermostats à tension de secteur, des marques et des numéros de modèles suivants. Seuls les thermostats fabriqués en 2008 et dont le numéro de série commence par « 08 » sont visés.

UPM : HTM611A et HTM621

Noma : HTM611A (52-2544-0) et HTM621 (52-2545-8)

Les thermostats rappelés peuvent surchauffer et dégager de la fumée, surtout si la charge excède la puissance nominale maximale. Dix cas de dommages mineurs par la fumée ou des particules de suie ont été signalés à l'entreprise. Il n'y a pas eu de blessure.

Si vous avez des questions, vous pouvez vous référer au site suivant :

<http://canadiensensante.gc.ca/recall-alert-rappel-avis/hc-sc/2015/52863r-fra.php>

**Service d'incendie de
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**



COMMUNIQUÉ

Le 11 janvier 2017

Dévoilement - Bilan routier annuel 2016

La Sûreté du Québec dévoile aujourd'hui les données provisoires de son bilan routier 2016, qui révèlent que le nombre de collisions mortelles est en baisse sur le territoire qu'elle dessert. En effet, 240 collisions sont survenues comparativement à 244 en 2015 ce qui représente une diminution de 1,6 % des collisions mortelles et une baisse de 5% du nombre de décès, et ce, malgré une augmentation constante année après année du nombre de véhicules immatriculés.

De plus, le nombre de victimes de la route âgées entre 16 et 24 ans enregistre, une fois de plus, une baisse cette année en passant de 43 victimes en 2015 à 40 en 2016. La moyenne annuelle entre 2011 et 2015 était de 70 victimes. Même si la tendance est à la baisse et que le nombre de victimes représentées dans cette tranche d'âge est le plus bas enregistré depuis les cinq dernières années, la Sûreté poursuivra ses efforts de prévention et de sensibilisation envers ce groupe cible qui représente nos conducteurs de l'avenir.

Faits saillants du bilan routier 2016

La vitesse excessive et la conduite dangereuse sont toujours en tête des causes les plus fréquentes de collisions mortelles. En 2016, 83 collisions mortelles sont attribuables à ces comportements téméraires, soit 35 % du total des collisions mortelles de la dernière année.

Autres causes ayant contribué à ces collisions mortelles :

Près de 19 % des collisions sont attribuables à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, ainsi que la fatigue. Ce sont 45 collisions mortelles où la perte de vie était facilement évitable.

Le port de la ceinture de sécurité, un simple geste qui sauve des vies

Le non-port de la ceinture de sécurité a été constaté chez 46 victimes, ce qui représente 18 % des personnes ayant perdu la vie lors de collisions routières. Les études stipulent que le port de la ceinture de sécurité réduit de 50 % les risques d'être blessé grièvement ou encore de mourir lors d'une collision. Ce simple geste aurait probablement pu, à lui seul, sauver une vingtaine de vies l'an dernier.

Les collisions impliquant des motocyclistes

Les motocyclistes demeurent surreprésentés dans les collisions mortelles en 2016. L'analyse des cinq dernières années indique une moyenne de 33 collisions par an. En 2016, 39 collisions mortelles ont été enregistrées comparativement à 41 en 2015. Bien que ces usagers représentent un faible pourcentage des détenteurs de permis, ils sont impliqués dans 16,3 % des collisions mortelles en 2016. La Sûreté poursuivra ses interventions en collaboration avec ses partenaires qui incluent les associations de motocyclistes, afin de freiner cette tendance.

Tendance à la baisse depuis les dernières années

Alors qu'en 1991 le nombre de décès sur les routes du Québec s'élevait à près de 1 000 personnes par année, les efforts soutenus ont permis de diminuer ce nombre à moins de 400 victimes en 2015.

Depuis 2011, sur le territoire desservi par la Sûreté, une baisse du nombre de décès de 21 % a été constatée, soit de 329 victimes en 2011 comparativement à 260 en 2016.

La SQ poursuit ses efforts dans l'amélioration du bilan routier

Depuis 2011, la Sûreté a mis sur pied le programme ÉPIC visant à contrer les comportements à risque des automobilistes en misant sur quatre axes: l'éducation, la prévention, l'intervention et la communication. À titre d'exemple, l'opération Griffon qui tente de prévenir les collisions mortelles en modulant le comportement des usagers en amont d'un changement climatique.

Les policiers de la Sûreté du Québec, en collaboration avec leurs partenaires, poursuivront la mise en œuvre de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation, en plus des interventions courantes, afin d'améliorer le bilan routier. Dernièrement, l'opération VACCIN est une belle représentation d'une collaboration efficace entre les différents corps policiers et les partenaires, où 2 395 opérations policières ont été déployées à travers la province pendant la période des fêtes, permettant près de 1 500 arrestations pour capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous

Même si la Sûreté poursuit ses efforts afin d'améliorer le bilan routier, ce travail ne peut être réalisé sans la collaboration de ses partenaires et de celle des usagers de la route. La cause première des collisions demeure la personne derrière le volant. Les conducteurs doivent adopter des comportements appropriés et courtois, permettant ainsi de rendre les routes du Québec plus sécuritaire pour tous les usagers.

-30-

Service des communications avec les médias, Sûreté du Québec, Montréal – Grand quartier général, 514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca



ÉVITEZ UN DÉGÂT D'EAU EN VOTRE ABSENCE

Vous offre gratuitement l'arrêt de votre pompe de puits sur armement de votre système d'alarme en se reliant à votre système déjà existant. (Aucuns frais d'activation, de programmation et de déplacement)

Reliez-vous au plus gros central au Canada (Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver) pour 14.95\$/mois taxes en sus.

Électricien en sus

**Pour information
418-658-5756**



Votre aménagement doit refléter votre personnalité.

Consultation à domicile • Plan d'aménagement
Suivi et gestion de projet • Design d'éclairage

PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE



DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

Marie-Julie Hamel

418 951-3944

info@acaciadesign.ca

www.acaciadesign.ca

Les entreprises
Jean Boilard inc.



R.B.Q. : 2952-7751-51

Tirage de joints

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

Pépinière & Paysages Marcel Marin Inc.

Arbres • Arbustes • Haie de cèdres • Fleurs vivaces et annuelles
Aménagement paysager • Consultation horticole
Conception, croquis, plan à l'échelle



Marcel Marin, ing. f.
628, Petit-Village, Sud
Saint-Augustin-de-Desmaures, Qc G3A 1W7
Tél.: (418) 878-2821
Fax: (418) 908-0533
Courriel: marinmar@videotron.ca
www.pepinieremarin.com

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

plomberie

Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie



Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894

Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Petites annonces

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE
GRATUITEMENT !**

Chalet à louer

à l'année ou pour la période estivale, avec accès au lac.

Pour informations, contactez Huguette au 418-656-6192.

Chalet à vendre ou louer au Lac St-Joseph

Magnifique propriété, directement sur le Lac St-Joseph. Vue panoramique à couper le souffle avec couchers de soleil, terrain très privé, entouré de magnifiques pins centenaires, toit cathédral avec mezzanine, majestueux foyer, 3 chambres et 2 salles de bains.

Pour location estivale ou à long terme.

Information : Julie Cantin 418 265-0205 ou juliecantin@oricom.ca

BINGO

*Au centre communautaire du
Domaine de la Rivière-aux-Pins.*

Tous les vendredis soirs à 19h30

Les prix varient selon l'assistance puisque tous les profits sont redistribués.

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

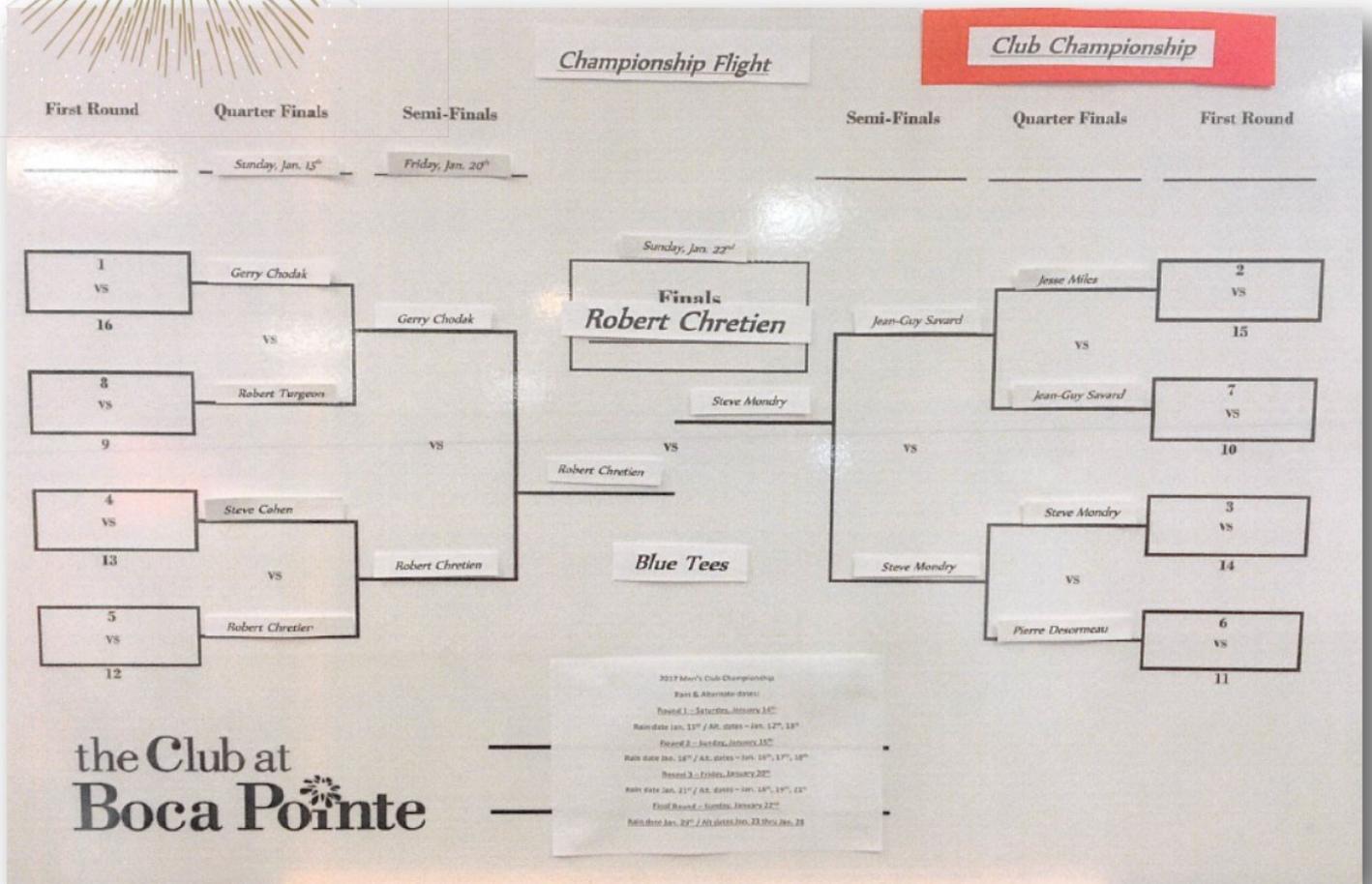
www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Félicitations

À notre concitoyen, M. Robert Chrétien qui a remporté dimanche, le 15 janvier 2017, la finale du Championnat du Club Boca Pointe qui comprenait les membres Canadiens et Américains. Vous représentez bien votre Ville. Bravo!



90 023\$ pour les personnes âgées seules

Grâce à la participation de près de 2 500 cyclistes du Granfondo Garneau-Québecor 2016, Louis Garneau a pu remettre un chèque de 90 023 \$ à l'organisme Les Petits Frères, un montant qui tombe bien à la veille du temps des fêtes. Depuis sa création en 2009, la totalité des profits de l'événement a été remis aux Petits Frères et jusqu'à ce jour, plus de 470 000 \$ ont été amassés.



Remerciements



Le 29 mars 2016, M. Gérard Godbout nous quittait suite à un cancer foudroyant.

Son épouse, Mme Colette Renaud et sa famille désirent vous remercier pour votre soutien et vos marques d'affection et de sympathie dans cette épreuve.

Merci à tous!

Alain Rioux 1938-2017

Au Lac St-Joseph, dans la chaleur de son domicile, le 28 janvier 2017, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Alain Rioux, professeur retraité de L'Université Laval et comptable agréé, époux de madame Claire Talbot et fils de feu monsieur Paul-Émile Rioux et de feu madame Joséphine D'Amour. Monsieur Rioux laisse dans le deuil, outre son épouse Claire Talbot, ses enfants: Steven (Mélanie Paré-Bolduc), Patrick (France Paré); ses petits-enfants: Ann-Sophie Rioux, Amélie Rioux et Jaëlle Paré-Rioux; son frère: André Rioux; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Talbot ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Remerciements aux paramédics et aux ambulanciers pour leur professionnalisme. Monsieur Rioux ne sera pas exposé. Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le samedi 11 février 2017 à 15h en l'église de Sainte-Catherine (2 rue, Jolicoeur, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Québec, G3N 2L7). La famille recevra les condoléances, à l'église, à partir de 14h sous la direction de la



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE CHAREST & FILLE LTÉE Thanatologues diplômé(e)s

21, rue Jolicoeur, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 2M2

938, De Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade G0X 2J0
Tél. : 418 325-2446 • Téléc.: 418 325-2455
Pierre Hélie, directeur général

www.grouperlafrenieretracteurs.com

Alain Coulobme
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Téléc.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

• Résidentiel
• Commercial
• Installation
et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: 418 875-3245
Cell.: 418 802-7318
andre@andregarneau.com

R.B.Q. 5593 8484

CONSTRUCTION • RÉNOVATION
RÉSIDENTIELLE & COMMERCIALE

Tél. : 418-875-4105 Téléc. : 418 875-0909
5069, route Fossambault, C.P. 856
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 2V2
cjc@cjcinc.ca

R.B.Q. : 2856-3864-65

PASSIONNÉS DE PATRIMOINE, SOYEZ DE LA 7^E ÉDITION!

Les Prix du patrimoine



Les Prix du patrimoine sont de retour! Les citoyens, OBNL, entreprises privées et municipalités qui ont à leur actif des réalisations en patrimoine peuvent poser dès maintenant leur candidature dans l'une des quatre catégories.

Quels sont les projets admissibles?

Toute action qui contribue à transmettre une pratique culturelle traditionnelle, qui met en valeur ou favorise la conservation d'un bâtiment, d'un bien immobilier, d'un ensemble bâti d'intérêt ou d'une collection, qui sensibilise au patrimoine par une action ou par une diffusion, ou encore qui préserve ou valorise un élément significatif du paysage est recevable.

Comment participer?

Pour s'inscrire ou inscrire un tiers, il suffit de remplir le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site internet de la MRC de La Jacques-Cartier au www.mrc.lajacquescartier.qc.ca. Tous les documents devront être acheminés à la MRC au plus tard le **31 mars 2017**.

L'annonce des lauréats de chaque catégorie de la région de La Jacques-Cartier s'effectuera dans le cadre d'une soirée reconnaissance en avril prochain. Tous les lauréats de la Capitale-Nationale ou de Chaudière-Appalaches seront ensuite conviés à la journée Célébration patrimoine à Lévis, le 17 juin.

Les Prix du patrimoine

Organisés tous les deux ans, les Prix du patrimoine de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches sont une initiative du Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les différentes villes et MRC de ces grands territoires.



UNE SIGNATURE VISUELLE POUR LES AUTEURS D'ICI

Littérature d'ici

Une toute nouvelle signature visuelle visant à mettre en valeur les ouvrages littéraires produits par les nombreux auteurs des quatre coins de la région de La Jacques-Cartier ornent maintenant certains livres des bibliothèques municipales du territoire.

Littérature d'ici : La Jacques-Cartier

Avec la collaboration des bibliothèques municipales, les écrivaines et écrivains de La Jacques-Cartier peuvent être maintenant reconnus par les lecteurs d'ici. Leurs ouvrages de tous les genres littéraires : roman, jeunesse, essais, etc., seront ainsi identifiés et valorisés par ce nouveau sceau *Littérature d'ici La Jacques-Cartier*, apposé sur une section de l'œuvre.

La signature

Aux couleurs de la MRC, bleu et vert, la signature visuelle est facilement reconnaissable. La pointe de plume traçant les contours sinueux de la rivière Jacques-Cartier la rend très représentative du décor dans lequel nos auteurs puisent sans nul doute leur inspiration.

La conception de cette signature a été financée dans le cadre d'une entente de développement culturel conclue entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications.



1048, Chemin Thomas-Maher
 Lac-Saint-Joseph (Québec)
 G3N 0B4
 Téléphone: 418-875-3355
 Télécopieur: 418-875-0444
 Courriel: info@villelacstjoseph.com
 Site web: www.villelacstjoseph.com

Joyeuse St VALENTIN



Calendrier des activités

20 février 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
20 mars 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
16 avril 2017	Pâques	
Mardi le 18 avril 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
15 mai 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
19 juin 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay
17 juillet 2017	Séance du Conseil Municipal	Auberge Duchesnay

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Organismes hors territoire

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artiste et artisans de la J-C	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525

VOS ÉLUS MUNICIPAUX



Michel Croteau

Maire de
Lac-Saint-Joseph



Sylviane Cloutier

District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier

District #2
Nos. civiques
134 à 262



Diane Guérard

District #3
Nos. civiques
264 à 389



Claude Lessard

District #4
Nos. civiques
390 à 522



Claude Tessier

District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac

District #6
Nos. Civiques
890 à 1075

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY

BISTRO-BAR LE QUATRE-TEMPS

- Ouvert à tous, 7 jours
- Brunch tous les dimanches de 8 h 30 à 13 h 30
- Plats à la carte en soirée à partir de 15 \$

aubergeduchesnay.com | 418 875-2711, poste 4194

Photo: Benoit Camirand



RECONNECTEZ-VOUS
AVEC LA NATURE DU QUÉBEC

